



REGARDS

SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

numéro **68** - Août 2010

ARTISTES de NEAUPHLE



JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
SEPTENNAL

OUVERTURE d'ATELIER

18 et 19 septembre 2010 de 13 à 19h
Départ à la mairie - <http://neauphle-le-chateau.com>

À LIRE

Le Mot du Maire	2
Infos pratiques	2
Avancement des travaux	2
Compte-rendu succinct des conseils	3
Déclarations préalables et permis de construire	3
Voyage du CCAS	3
Brèves	4
Le carnet	4
La vie de la commune	5



LE MOT DU MAIRE*

Bernard JOPPIN

La première quinzaine de juillet a été marquée par les élections législatives partielles et par le traditionnel feu d'artifice. Si la participation a été très importante pour le feu d'artifice, on ne peut en dire autant pour les deux tours de scrutin. Si la Fête a remporté l'adhésion de tous, le résultat de l'élection a évidemment réjoui les uns mais déçu les autres. C'est le jeu démocratique.

Au chapitre des fêtes, je tiens à remercier chaleureusement le Lions Club de Neauphle-le-Château pour la superbe manifestation des Médiévales qu'il nous a offerte. L'énorme succès de cette fête à caractère familial invite tout le monde à une seconde édition en 2011.

Dans le même registre, j'espère que vous serez aussi nombreux à la Fête du Village qui, cette année, se déroulera le quatre Septembre.

Les travaux de voirie, prévus et annoncés, apportent évidemment un peu de gêne, mais c'est un moindre mal que de les faire en période de circulation moins dense. Notez que la réfection de la moitié de la rue Saint Nicolas ne s'achèvera que fin septembre faute d'avoir réussi à coordonner parfaitement les travaux de voirie avec ceux qui remplaceront les actuelles canalisations en plomb pour l'adduction d'eau potable.

Les ennuis de procédure contre la déchèterie intercommunale ont fortement retardé les travaux. Il n'est pas déraisonnable d'espérer une ouverture pour janvier mais il faut compter avec les recours en référé au tribunal administratif. Peut-être le bon sens l'emportera-t-il...

Sauf imprévu de dernière minute, la crèche-halte garderie commune à Jouars-Pontchartrain, Neauphle-le-Château, Villiers-Saint-Frédéric et l'hôpital ouvrira au retour des vacances de la Toussaint. À ce jour, il semble bien que presque toutes les demandes formulées par les neauphléens pourront être satisfaites.

Le long processus de mise au point d'un projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme, en remplacement du Plan d'Occupation des Sols) touche à sa fin. Après l'arrêt de ce projet par le Conseil municipal, vous serez invités à participer à l'enquête publique et j'espère vivement que vous serez nombreux à vous manifester lors de cette enquête.

Je souhaite à chacun d'entre vous un peu d'optimisme, une motivation certaine et une santé satisfaisante pour une année pleine de satisfaction après cette trêve estivale. En bref : BONNE RENTRÉE !

*Nota Bene : les contraintes matérielles font que ce mot du Maire a été imprimé fin Juillet.

Avancement des travaux de voirie



carrefour du stade



accès au cimetière



carrefour de la MJP



rue de la République



INFOS PRATIQUES

- ▶ **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
 - Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h15,
 - Mardi de 9h à 12h,
 - Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
 - Jeudi de 9h à 17h sans interruption,
 - Dernier samedi du mois de 9h à 12 h.**Le service de l'Urbanisme est ouvert les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

- ▶ **Téléphone :** 01 34 91 00 74
- ▶ **Télécopieur :** 01 34 89 57 20
- ▶ **Email :** mairie.neauphle@wanadoo.fr
- ▶ **Site Web :** www.neauphle-le-château.com

PERMANENCES DES ÉLUS

- ▶ **MONSIEUR LE MAIRE INTERCOMMUNALITÉ**
Bernard JOPPIN
Sur rendez-vous
- ▶ **FINANCES - COMMUNICATION INTERNE**
Michèle TROIZIER - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **FÊTES / ASSOCIATIONS / FLASH / COMITÉ DES FÊTES**
Philippe Leblond - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **TRAVAUX - SERVICES TECHNIQUES**
Jacques GAURIAU - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **ÉCOLES - CANTINE - GARDERIE**
Maurice GAUDIN - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **URBANISME**
Marie-Claude GUIDÉE - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **COMMUNICATION**
Alain JUND - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous



COMPTE RENDU SUCCINCT DES CONSEILS MUNICIPAUX

7 JUIN 2010

- Approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du lundi 29 mars 2010.
- Alloue une subvention pour l'année 2010 à l'association «les artistes de neauphle-le-château» : 400 euros.

■ Formation jury d'assises

Ont été tirés au sort :

- Madame Chantal, Marie, Nicole LOURY,
- Monsieur Guillaume, Jacques PHALIPON,
- Monsieur Ibrahim, Youssouf DIENG,
- Madame Anne-Cécile, Marina BENICHOU,
- Madame Aline, Yvonne, Marthe PIERREY,
- Madame Marie-France, Paulette CAILHOL veuve DROUELLE.

28 JUIN 2010

- Approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du lundi 7 juin 2010.
- Approuve, à 20 voix pour et 1 voix contre (Alain JUND), le projet de contrat de développement de l'offre résidentielle et son annexe financière,
- Prend acte, à 20 voix pour et 1 voix contre (Alain JUND), que l'annexe financière prévoit l'attribution d'une subvention départementale forfaitaire prévisionnelle

de 770 000.00 euros (sept cent soixante dix mille euros) et le versement d'un premier acompte de 20% de la subvention à compter de la signature du contrat par les deux parties

- Autorise, à 20 voix pour et 1 voix contre (Alain JUND), Monsieur le Maire à signer le contrat de développement de l'offre résidentielle avec le Conseil Général des Yvelines.
- Décide, à 17 voix pour et 4 absents (Alain JUND, Patricia BERCE, Agnès KRANTZ et Valentine CHERRIERE), d'attribuer pour l'année 2010, une subvention à l'association « Racing Club Neauphle-le-Château/Jouars-Pontchartrain » pour un montant de 19 820 euros.
- Tient à affirmer, à l'unanimité, sa volonté de maintenir la cohérence des orientations partagées sur le territoire cantonal, en termes d'activités économiques et d'habitat.
- Prend acte, à l'unanimité, de la communication du rapport de la Lyonnaise des Eaux.

UN PETIT TOUR À TOURS ?

Comme chaque année, le CCAS organise pour les aînés de Neauphle la visite d'une ville de France qui mérite un détour. 2010 aura pour destination Tours...

Voilà une très belle ville authentiquement historique, épicurienne... N'est-ce pas là que vécut Rabelais, médecin et écrivain, qui vantait les plaisirs des bonnes tables, servies par les vignobles environnants autant que ceux des Belles Lettres, des discours bien conçus, bien tournés qui ont épanoui les talents de Ronsard à Bonnefoy, de Boylesve à Balzac ?

Tout est douceur et bonheur de vivre dans cette ville des bords de Loire, patrimoine mondial de l'humanité, partagée entre la modernité et la tradition.

Le samedi 2 Octobre, vous partirez de grand

matin pour arriver à 10 heures au cœur de la Cité que vous découvrirez, bien guidés, en vous promenant et en roulant, de l'Hôtel de Ville à la Basilique Saint-Martin en passant par le Château Royal, la Cathédrale Saint-Gatien, le Palais des Archevêques, le Pont de Pierre et la place Plumereau. Que des lieux, des architectures, chargés de souvenirs et d'élégance...

Vous déjeunerez au Singe Vert, restaurant coquet du centre de Tours avant de visiter d'abord le Musée du GEMMAIL (nouveau moyen d'expression artistique que vous feront découvrir les Maîtres Verriers Gemmistes) puis le Musée du COMPAGNONNAGE qui est unique au monde et révèle toute la tradition du Tour de France des métiers.

Le retour se fera aux alentours de 18 heures. Pour participer à cette exquise journée, renseignez-vous auprès du CCAS.



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- 10, impasse des taillis – abri de jardin - (O) le 11/05/2010 (implantation non-conforme au règlement)
 - 79, rue de Villancy – abri de jardin – (N.O) le 27/05/2010
 - 61, grande rue – remplacement menuiseries (avis ABF) – (N.O) le 1^{er} juin 2010
 - Rue du vieux château – portillon – (N.O) le 02 juin 2010
 - 1, chemin des Ecartis – piscine – (N.O) le 04 juin 2010
 - 29, grande rue – peinture volets – (N.O) le 16 juin 2010
 - 65, grande rue – peinture volets – (N.O) le 16 juin 2010
 - 49, rue Saint-Nicolas – détachement d'un terrain à bâtir – (N.O) le 30 juin 2010
 - 6, rue du Vieux Moulin – pose de panneaux photovoltaïques – (N.O) le 26 juin 2010
 - 43, avenue de la République – véranda – (N.O) le 1^{er} juillet 2010
 - 11, rue Marius Minnard – pose enseigne – (N.O) le 08 juillet 2010
 - 39, rue de la Gouttière – pose d'un portillon et d'un portail coulissant – (N.O) le 09/07/2010
 - 44, rue de Villancy – extension comblement patio – (N.O) le 12/7/2010
 - 16, rue Saint-Nicolas – enseigne – (N.O) le 12/07/2010
 - 7, rue Saint-Nicolas - ravalement & peinture menuiseries - (N.O) le 19 juillet 2010
- (N.O) : Non-opposition - (O) : Opposition - (R) : Rejet

PERMIS DE CONSTRUIRE

- 33, rue du Dr Grellière - Extension maison existante, Accordé le 19/05/2010
- 20, rue de Villancy - piscine couverte et clôture - Accordé le 17 juin 2010
- 38, grande Rue - modification des toitures sur permis initial - Accordé le 30 juin 2010
- 51, route de Chevreuse - véranda - accordé le 05 juillet 2010



BRÈVES

TÉLÉ NUMÉRIQUE

Le 24 Novembre de cette année CANAL+ arrêtera sa diffusion en analogique sur la Tour Eiffel. Si vous n'avez pas de récepteur TNT, vous ne verrez plus les émissions en clair de cette chaîne. Très peu d'appareils aujourd'hui sont incompatibles aux adaptateurs TNT, vendus partout à partir d'une vingtaine d'euros.

Si vous n'en n'avez pas encore, il serait temps de vous équiper. De toute façon, début Mars 2011 toutes les chaînes n'émettront plus qu'en numérique.

Des aides à l'équipement sont prévues pour les foyers disposant de faibles ressources. Pour tout renseignement, appelez le 0 970 818 818 (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h) ou consultez le site <http://www.tousaunumerique.fr/>.

LES AIDES AU TRANSPORT

Pour faciliter la mobilité des personnes âgées dans les transports en commun, le Conseil général propose deux titres de transport allant du demi-tarif à la gratuité sur les réseaux SNCF et RATP (la carte Améthyste) ou sur le réseau routier de l'OPTILE (la carte Rubis).

Pour bénéficier du demi-tarif, il faut résider (bien sûr) dans les Yvelines, avoir au moins 65 ans et ne pas payer d'impôts sur le revenu.

La gratuité totale ne concerne que les anciens combattants et veuves de guerre de plus de 65 ans ou les anciens combattants titulaires d'un titre de priorité délivré par l'ONAC.

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat de la Mairie.

APRÈS PLOMB, TERMITES, GAZ...

...voici le contrôle obligatoire des installations d'assainissement de votre maison, si vous la vendez. Votre notaire l'exigera désormais. Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Neauphle-le-Château (SIARNC) peut se charger de ce document indispensable pour la sécurisation des transactions immobilières.

Renseignez-vous en appelant le 01 34 89 47 44 ou en téléchargeant sur le site du SIARNC (www.siarnc.fr) le formulaire de demande. Si

votre installation n'était pas conforme, le SIARNC vous fournirait l'état des travaux à réaliser et le délai nécessaire à la mise en conformité.

LE SALON DES PHOTOGRAPHES

Appel aux Neauphléens qui photographient !

Du 20 au 28 novembre prochain se déroulera cette année le Salon des Photographes. L'an passé, si cette exposition a connu un gros succès d'affluence, fort peu de photographes neauphléens ont exposé leurs œuvres. C'est dommage. Si le « gros œil » vous intéresse et si vous avez des choses à montrer, n'hésitez pas à appeler Pascal CRAUET au 06 16 47 15 62 qui vous donnera toutes les informations nécessaires.

NOUVEAUX ARRIVANTS

C'est une expression qui veut bien dire que vous habitez Neauphle depuis peu... Pour vous en féliciter, pour vous faciliter les premiers contacts avec les « autorités » du village et pour vous réunir en début d'année afin de faire connaissance avec de plus anciens Neauphléens, faites-vous connaître au Secrétariat de la Mairie.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous êtes un « nouvel arrivant », si vous avez déménagé ou si vous avez, enfin, plus de 18 ans, il vous faut vous faire inscrire sur les listes électorales pour voter dans l'un des deux bureaux de vote de Neauphle-le-Château.

Vous pouvez déposer votre demande d'inscription en mairie à tout moment de l'année. Il est nécessaire d'être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques. Il faut justifier d'une attache avec la commune où l'on souhaite s'inscrire, c'est à dire soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y payer depuis cinq ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la taxe professionnelle.

La nouvelle commune où vous vous inscrivez prend en charge les démarches de radiation auprès de votre ancienne commune.

LE CARNET

NAISSANCES

- Milann DREYFUS JOLU né le 23/04/2010 à POISSY (78)
- Sébastien Alain Gérard RANDON né le 29/04/2010 à VERSAILLES (78)
- Raphaël Paul Adrien BOURBON né le 24/05/2010 à POISSY (78)
- Guilhem Félix MARCHAND né le 11/06/2010 à POISSY (78)
- Milo Aaron Guy NICOD né le 12/06/2010 à POISSY (78)
- Timéo Claude Arthur LANCHANTIN né le 15/06/2010 à TRAPPES (78)
- Alicia Mathilde Charlotte Marie BESSY née le 21/06/2010 à VERSAILLES (78)
- Gwénolé TIJOU né le 23/06/2010 à RAMBOUILLET (78)
- Léane Evelyne Denise RESPELIERS née le 24/06/2010 à TRAPPES (78)
- Basile Hervé José SALMON né le 26/06/2010 à VERSAILLES (78)
- Anaïs BOUCHAUT née le 30/06/2010 à TRAPPES (78)

MARIAGES

- Emmanuelle Christelle Céline Angélique TEXIER et Jérémy Paul Roland DURAND le 15 mai 2010
- Hafida BELHAJ et Fayssal SADDIK le 12 juin 2010
- Natacha Annie Raymonde MORGANTI et Ludovic BONNEAU le 26 juin 2010
- Maria Isabel TOMÉ et Bruno Jean Alfred LEROI le 26 juin 2010

DÉCÈS & TRANSCRIPTION

- Roger Raymond TROUTE né le 10 septembre 1931 à NEAUPHLE-LE-CHATEAU (78) – Décédé le 26 juin 2010 à GARCHES (92)

ORDURES MÉNAGÈRES... CHANGEMENT DE RYTHME !

C'EST LE 6 SEPTEMBRE QUE SERONT MODIFIÉS LES JOURS ET LES MODALITÉS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES dans toute la Communauté des communes de «CŒUR D'YVELINES». Pour vous y préparer, un « Quatre Pages » vous a été distribué récemment. Si vous ne l'avez pas, consultez le site de Neauphle-le-Château (www.neauphle-le-chateau.com) ou encore faites un petit tour à la Mairie.

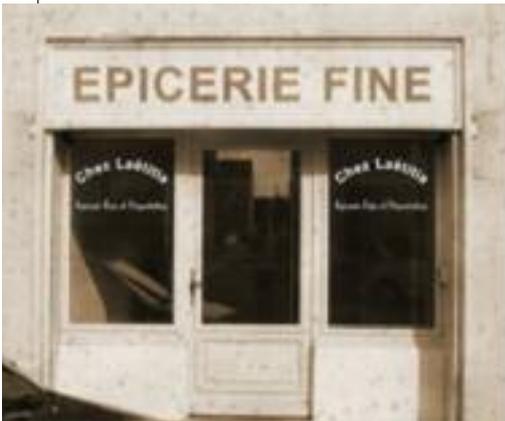


LA VIE DE LA COMMUNE

LES NOUVEAUX COMMERCANTS

J.C Kuentz

CHEZ LAËTITIA



Poussez la porte de «Chez LAËTITIA», la nouvelle épicerie fine au 16 rue Saint Nicolas,

et vous voilà accueilli par un chaleureux « Bonjour » de... LAËTITIA !

Très vite, vous ferez avec elle un inventaire, peut-être à la Prévert, mais certainement de mille saveurs qui agrémenteront vos plats, les sucrés comme les salés. Allez, tenez-vous bien : des sucres goûteux, des confitures fines, des chocolats, des soupes, des potages, des veloutés, des friandises d'apéritif, des conserves de légumes, de poissons, des terrines, des fruits secs, des condiments, des huiles aromatiques des vinaigres parfumés, des épices, des biscuits, des thés, des confiseries, de la vanille sous ses trois espèces, poudre, gousse et extrait, des pâtes aromatisées (cactus, cèpes, piment d'Espelette et d'autres), des thés, des vins fins, des sirops...

Avons-nous été exhaustifs ? Peu importe ! Ce qu'il est important de savoir, c'est que l'on va chez LAËTITIA, non pour y faire ses provisions mais pour y faire moisson de tout ce qui rehausse le goût, apporte une saveur plus intense ou très insolite, bref pour se faire

plaisir et faire plaisir autour de soi avec ces petits suppléments gourmands que LAËTITIA sait si bien dénicher.

Pour clore ce chapitre, signalons que

- l'on peut faire halte pour déguster une tasse de thé, de café ou un jus de fruit artisanal et passer un bon moment ;
- LAËTITIA concocte de succulents « paniers dégustation » pour offrir à ses amis ou pour découvrir des produits qui vous surprendront...

Cette épicerie fine est ouverte le Lundi - Mardi - Jeudi de 9h à 11h15 et de 13h45 à 19h, le Vendredi de 13h45 à 20h et le Samedi de 9h à 19h mais fermée le Mercredi et le Dimanche.

Elle a un site fort appétissant : <http://www.chezlaetitia.com/> et, bien sûr un téléphone : 01 34 89 03 56.

Nul doute que ce 16 rue Saint Nicolas deviendra vite le repère de vos tentations de gourmet.

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR ET DE LA MEMOIRE

Bien sûr, nous préférons tous être en paix en Europe avec nos voisins et ne plus craindre de leur part attaques et invasions. Mais ce ne fut pas toujours le cas puisque, à deux reprises l'Europe, a été l'un des théâtres des deux guerres mondiales...

Le 8 mai 1945 après près de six ans de luttes et de massacres, prenait fin la guerre la plus meurtrière de l'histoire humaine avec ses 50 millions de morts !

Se souvenir de ceux qui ont fait front aux



agresseurs, qui les ont combattus, célébrer ceux qui ont laissé leur vie, penser aux atrocités qui ont marqué à jamais les esprits et les chairs est un devoir que nous devons rendre, et qui nous rappelle aussi combien la paix est précieuse et qu'il faut la chérir et lutter pour l'imposer.

Ce 8 mai, devant le monument aux morts de Neauphle-le-Château, une courte mais émouvante cérémonie a rassemblé les enfants des écoles, les officiels et tous ceux qui ne veulent pas que l'oubli efface les sacrifices.

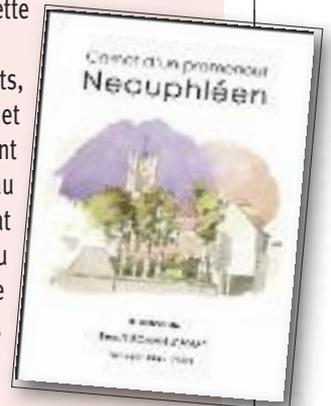
Après lecture de la Lettre du Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, auprès du ministre de la Défense, Hubert Falco et les mots prononcés par Daniel SCHAEFER, lecture a été donnée des noms des morts des deux grandes Guerres, pour mémoire.

AQUARELLES

Le Syndicat d'Initiative de Neauphle-le-Château lance une souscription pour réaliser un livre d'aquarelles commentées sur notre village et ses environs. Ce sera un très joli ouvrage qui se feuillètera en se promenant ou que l'on offrira à des amis lointains qui ont apprécié le charme de notre territoire...

Cette souscription sera ouverte le 1^{er} Septembre et close le 31 Octobre, au prix de 10 Euros. Elle vous permettra de recevoir en avant-première l'un des 350 exemplaires réservés sur les 1 000 que dénombrera cette édition.

Tous les documents, renseignements et modalités seront disponibles au bureau du Syndicat d'Initiative, Place du Marché, sur son site : www.sinlc.fr et, bien sûr au Forum des Associations.



LA FÊTE NAT !

Tout était en place pour réussir une fois de plus cette réunion traditionnelle, et commémorative de la Révolution de 89 et de la démocratie proclamée universellement : la musique, les frites, les saucisses, le Groupe « Version Originale » et ses deux nouvelles danseuses et surtout, malgré les peu rassurantes annonces de la météo, un ciel clément, fond de scène du feu d'artifice...

Après le spectacle musical, la retraite aux flambeaux. À l'heure de l'illumination par lampes LED et basse consommation, il est étrange que nous aimions tous nous promener avec nos lampions à travers le village. Mais c'est un fait ! C'est le plaisir d'être ensemble dans les lueurs vacillantes, d'entendre grésiller les flambeaux et de voir les lanternes se refléter dans les yeux pétillants d'émerveillement des enfants.

Cette année, il y eu au retour une surprise : tirage au sort de 5 jeunes porteurs qui ont reçu de beaux cadeaux inattendus. Inaccoutumé également était le lieu du feu d'artifice. Tout le monde s'est vite mis en place et la première fusée a été tirée du bleu comme la mer, à qui le spectacle était dédié au travers du Commandant COUSTEAU. De l'avis général, c'était musical, beau, rythmé... un bon moment pyrotechnique éblouissant et assourdissant comme il convient !

Se sont alors formés deux groupes : les couche-tôt qui sont rentrés chez eux d'un pas tranquille et les danseurs électrisés qui ont retrouvé le Groupe « Version Originale » et son répertoire éclectique et fort bien interprété. Le signe que vraiment tout allait bien, c'est qu'il a fallu un moment donner le signal de la fin, personne ne s'étant rendu compte de l'avancée des heures...

C'était encore un grand, un bon moment ensemble que le Comité des Fêtes et toute son équipe de musiciens, chanteurs, danseuses, membres et bénévoles, avaient préparé soigneusement et dont la réussite motive déjà pour la Fête Nationale de 2011 !

DES GRENIERS À REVENDRE...

Ce Dimanche 20 Juin, jour de fête des Pères, se déroulait le traditionnel Vide - Greniers de Neauphle-le-Château. Il attire toujours beaucoup de monde venu du village mais aussi des proches alentours et même de beaucoup plus loin...

Cette année, le Syndicat d'Initiative de Neauphle qui l'organise chaque fois parfaitement dans les moindres détails, avait dû pousser les murs (ce qui n'est guère difficile) pour satisfaire les exposants de la dernière heure. Tous se sont installés (7 heures - c'est une affaire de lève-tôt!) aux premières lueurs du soleil qui a un peu boudé toute la journée sous l'effet réuni des nuages et du vent de nord-est. Mais tant que la pluie n'insiste pas, on peut supporter un temps moyen à coup de réconfortants : de café, crêpes et bons sandwiches.

Contre le frimas, il fallait donc faire des achats. Et c'est ce qui s'est passé car tous ceux qui avaient bien purgé leurs greniers et tenu un stand, ont tiré de leur journée un bilan très satisfaisant. Comme chaque fois, les discussions sont allées bon train, les uns ne voulant pas céder à un euro près et les autres défendant la baisse avec obstination. Finalement dans ce double mouvement, un peu comme à la corde basque, quelqu'un cède et l'affaire se conclut au plus grand soulagement du grenier qui n'aime jamais que l'on « ramène » les éléments vidés.

Voilà donc la session 2010 accomplie. Vu son taux de participation, il ne faudra pas, pour la 25^{ème} édition l'an prochain, trop traîner à s'inscrire. Mais vous avez presque toute l'année pour vous y préparer et faire le tri dans votre grenier, c'est curieux, mais c'est partout pareil, déjà trop embarrassé ! Mais oui, le moral de son grenier, c'est important... aussi !

DES VOISINS DE BONNE COMPAGNIE



C'est une initiative nationale qui fait se réunir, histoire de rompre avec l'isolement et l'anonymat, dans tous les quartiers des villes de France, les voisins autour d'un pique-nique. Elle a déjà une dizaine d'années et l'édition 2009 a été relayée par 670 mairies et bailleurs sociaux. Plus de 6 millions et demi y ont participé, estime l'Association organisatrice, «Immeubles en Fête» qui a désormais des relais dans plus de 800 villes européennes. Cette envie de vivre plus solidairement en toute convivialité a même gagné le Canada, la Turquie, l'Ukraine, le Japon et Taïwan...

Contrairement à l'année dernière, Neauphle-le-Château a eu plus de chance avec son ciel. La soirée du 28 Mai 2010 était belle, sans vent, avec une douceur de bon aloi qui donnait vraiment envie de prendre son pain frais, son paquet de jambon et sa boîte de camembert pour les partager avec ces gens que l'on croise souvent mais à qui on dit à peine bonjour. D'ailleurs l'entendent-ils ?

Des points de rencontres étaient installés par les membres et bénévoles du Comité des Fêtes arborant les T-shirts «Fête des Voisins», : l'École Maternelle, la Maison du Jeu de Paume et le Parc Saint Martin.

Ballons gonflés, tables dressées par les membres du Comité, bouteilles d'eau minérale (pas exclusivement !), tout cela faisait un bon s t a r t e r d'ambiance. Les «voisins» sont



venus, les bras chargés de mets (des salades, de la charcuterie, des cakes, des flans, des tartes, des légumes crus, des sauces, que du bonheur...). Ainsi, bouche pleine, en mâchonnant tranquillement, tous ont entamé des dialogues savoureux qui leur ont permis de mieux se connaître. Tous les participants, en tous les cas, garderont un très bon souvenir de cette soirée et ne manqueront pas de participer à celle de 2011. Et vous ?

AGENDA 2010

- | | | |
|---------------------|--|----------------------------|
| ■ 4 septembre | Forum des Associations & Fête du Village | Comité des Fêtes |
| ■ 25 & 26 septembre | Week-end en Champagne | Comité des Fêtes |
| ■ 2 octobre | Voyage à Tours | CCAS |
| ■ 9 & 10 octobre | Marché d'Automne | Comité des Fêtes |
| ■ 16 octobre | Loto Bingo | Lions Club |
| ■ 5 novembre | Soirée Casino | Comité des Fêtes |
| ■ 3 & 4 décembre | Téléthon | Associations Neauphléennes |



ASLC

UN AN APRÈS...

Un an après de gros efforts, de patientes études et d'heures ingrates à se perfectionner à son instrument, qu'il est doux de montrer et faire entendre combien on a progressé, comment l'intimité avec l'instrument a grandi... Devant parents et amis très attentifs, l'audition de fin d'année fut pour tous un moment musical de belle émotion...

FÊTE DE LA MUSIQUE

Ce Samedi 19 Juin, organisée de main de maître (de musique, bien sûr !) par le Comité des Fêtes, la FÊTE DE LA MUSIQUE qui, de France, se répand chaque année davantage sur la planète, fut pour Neauphle-le-Château une très chouette festivité...

Installé sur la place du village, le podium s'est ouvert, en début de soirée aux alentours de 19h, en accueillant 3 jeunes neauphléens qui avaient demandé à se produire. Le Président du Comité des Fêtes, fidèle à l'esprit de la journée, les a accueillis très volontiers... Bon esprit, puisque le public a beaucoup apprécié ces jeunes qui chantaient « a capella » et a montré son enthousiasme en reprenant avec eux le dernier refrain et en les applaudissant chaleureusement.

Le Groupe « COMING SOOND » a enchaîné direct en interprétant de joyeux morceaux de Funk Instrumental auxquels ont succédé les « OPEN MAW » qui furent suivis par le groupe de Neauphléens « Y'A PAS » (à qui on a eu envie de dire en les acclamant : « du talent, si ! »). Pour clore la soirée, les oreilles se sont « blousées » au son du groupe « BLUES BOB N'KOK »... Entre deux « performances » comme disent les anglo-saxons, nous avons aussi pu apprécier le talent de « Vincent Allias Vv Jackson », un jeune danseur de BEYNES qui s'est risqué, en dansant sur quelques chansons de Mickael JACKSON, à soutenir la comparaison (et, ma foi, ça tenait !) avec « The King of Pop ».

À l'énoncé de ce programme, vous aurez compris que bien des genres et des styles étaient offerts et qu'il y en avait pour tous les goûts musicaux. Et, malgré le fond de l'air qui démentait que l'on était en Juin tant il était frisquet, les cœurs étaient chauds, les appétits féroces à se régaler des kebabs, crêpes et autres pop-corn préparés pour la circonstance, sans oublier les jambes dynamiques pour danser avec tous les groupes.

Oui, une belle Fête et un grand merci à tous ceux qui l'ont préparée et si bien réussie.

LES ECOLES EN FETE



Le dernier week-end de juin a vu se succéder la fête de l'école maternelle « Les Petites Friches », le vendredi soir, et celle de l'école primaire « Emile Serre », le samedi matin. Pour ne pas gâter ces joyeux moments, la météo avait revêtu sa robe d'azur et la température était très agréable.

Un très beau spectacle de danses folkloriques, mis au point par les enseignantes de l'école maternelle, a enchanté tous les parents présents qui ont bien compris qu'apprendre des chorégraphies, même simples, à des petits « bouts de chou » n'a pas dû être une mince affaire. Par ailleurs tous les enfants étaient costumés : jupette pour les filles, veste et foulard assorti aux jupettes pour les garçons (gros travail de couture : merci Chantal). Après le spectacle les parents étaient invités à venir danser avec les enfants.

Dans la grande salle un audiovisuel présentait avec originalité les travaux de nos petits écoliers et mettait en valeur tout le potentiel créatif et imaginaire que recèle chaque enfant (merci Sylvie pour les photos).

Félicitations à Annie LEVY, aux enseignantes et aux ATSEM pour cette magnifique soirée.

Comme le veut la tradition, la fête de l'école primaire débutait par le don d'un dictionnaire offert par la municipalité et remis par Monsieur le Maire, Bernard JOPPIN, à tous les élèves de CM2 qui quittent notre école pour aller au collège à la prochaine rentrée.

Ensuite les deux meilleurs élèves en « Prévention Routière » ont reçu un bon d'achat en récompense de leurs efforts.

A l'école Emile Serre, c'est le chant qui était à l'honneur et c'est une chorale de près de 200



enfants, sous la baguette de Sylvie LINDRON, qui a ravi nos oreilles pendant près d'une heure (merci Madame LINDRON et félicitation sans retenue). Les deux fêtes se sont terminées dans une ambiance festive autour d'un superbe buffet organisé, dans chaque école, par les parents des élèves.

LE MOYEN-AGE AU SECOURS DU 21^{ÈME} SIÈCLE



Le temps du week end des 5 et 6 juin, les Lions de Neauphle avec l'aide de sponsors, de la commune et de nombreux bénévoles, ont organisé les premières «Médiévales de Neauphle»

Pendant ces deux jours, Neauphle a vécu au rythme de nos ancêtres. Gueux, chevaliers, maraudeurs et troubadours ont animé le Jeu de Paume transformé en village Médiéval avec ses artisans, sa taverne, des démonstrations de machines de guerre, joutes équestres, combats d'épée et des animations pour les enfants ... dans une ambiance familiale et conviviale, qui a ravi petits et grands.

Un banquet médiéval est venu clore la première journée, quant à celle de dimanche, nous avons pu assister à la finale de la manche française du championnat international de joute équestre, qui réunissait des participants de Pologne, Suède, d'Australie... Remarquable spectacle.

Environ 6000 personnes sont venues festoyer, ripailler, danser et s'amuser.

L'affectation des bénéfices de cette manifestation sera communiquée lors d'une soirée de remerciements le vendredi 1^{er} octobre à la MJP en présence de tous les acteurs de ces Médiévales 2010.

Les valeurs de la **Chevalerie** sont aussi celles du **Lions Club International**.

Une fois encore, nous avons montré que les Lions de Neauphle-le-Château sont citoyens et **partenaires dans leur cité**.

Nous travaillons déjà aux prochaines... aussi reprenez déjà les 4 et 5 juin 2011.

Gabriel Le Naour
(président 2009-2010)



**JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**
SEPTEMBRE
**Itinéraire des visites d'ateliers
de 13 à 19h à Neauphle le Château**



JACQUELINE FARVACQUES
MAUD
maudfre@wanadoo.fr
Mairie



LAVERDAC
3, rue d'Orbec

GILLES ALFERA
77, grande rue
gilles@alfera.org



RÉMY ARON
NATALIE MIEL
38 rte. st.Germain
miel.natalie@gmail.com
remy.aron@gmail.com



AGNES HEITZ KRANTZ
18 rue de la Gouttière
a.heitz.krantz@orange.fr



PIERRE ET KERSTI CHAPLET
POL BRENGEL
brenge.pol@wanadoo.fr
43, av. de la République
p.k.chaplet@orange.fr



REGARDS SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château - Directeur de la publication : Alain JUND

Conception et réalisation : Arc'ad+ 01 30 21 50 50 - Photo couverture : 2M Image